



LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT

FORMATION EN PRESENTIEL et/ou DISTANCIEL



Dans une perspective d'évolution « tout au long de la vie », toute personne peut aujourd'hui alterner périodes d'activité professionnelle et de formation. C'est l'une de ces étapes pour vous aujourd'hui.

Ginger Formation est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation en présentiel et/ ou en classe virtuelle, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention en formation.

Il vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous permet de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous

L'équipe Ginger Formation

Ce Livret d'accueil est annexé à la Convocation de formation des apprenants
et Contrat de formation des particuliers
Il est également accessible sur le site ginger-formation.com

PRESENTATION DE GINGER FORMATION

Ginger Formation est un partenaire formation depuis de nombreuses années dans l'accompagnement du développement des compétences des domaines d'expertises du Groupe GINGER que sont la construction, les travaux publics, l'environnement et la prévention des risques.

■ Notre offre de formation

Chaque année, plus de 250 formations vous sont proposées en présentiel, classe virtuelle, E-Learning ou Blended-Learning et concernent :

- Architectes, experts, ingénieurs et techniciens
- Responsables d'opération et chefs de projet
- Responsables et gestionnaires de travaux
- Opérateurs sur les chantiers
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Coordinateurs SPS

Qui interviennent en,

- Entreprise du BTP
- Maître d'ouvrage publics et privés
- Génie civil
- Industrie
- Tertiaire
- Maître d'œuvre, bureau d'études, d'ingénierie et de contrôle

Chacune des formations est un ensemble de compétences cohérent et directement utilisable en situation professionnelle. Associées et à la carte, ces formations peuvent permettre un parcours complet de connaissances dans un domaine.

Ces formations sont réalisées tout ou partie en présentiel et/ou en distanciel sur une plate-forme web spécifiquement dédiée à l'activité pédagogique qui recrée les mêmes conditions qu'une formation en salle ou sur une plate-forme E-Learning.

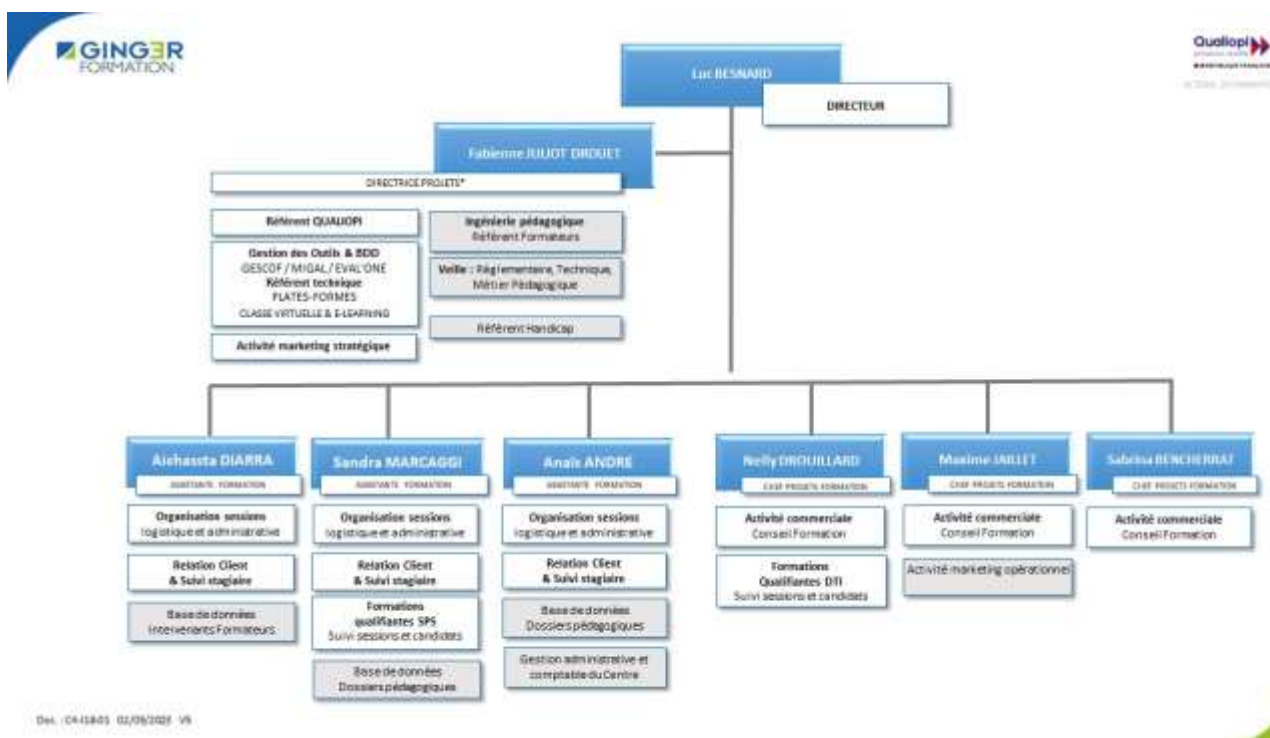
■ Notre engagement qualité

Ginger Formation est certifié QUALIOPi dans la catégorie « action de formation ». Cette certification est non seulement un gage et une garantie supplémentaire quant à la qualité du processus du déroulement de nos actions de formation mais c'est aussi une reconnaissance de l'implication au quotidien de nos équipes commerciale, pédagogique et administrative.



Le Directeur de Ginger Formation a également signé une Charte qualité d'engagement (disponible sur le site ginger-formation.com).

■ Notre équipe pour accompagner votre projet



L'équipe pédagogique

Ginger Formation compte plus de 170 Formateurs issus du domaine de la construction, des travaux publics, du bâtiment, de l'environnement, des bureaux d'études.

Tous sont spécialisés en qualité de praticiens, d'ingénieurs et d'experts reconnus dans leurs domaines d'intervention.

Ginger Formation rassemble et puise tous ces profils à la fois en interne et en externe pour vous transmettre toute la technique et l'expertise en lien avec l'actualité du secteur.

Ces professionnels de terrain disposent des compétences pédagogiques pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences afin de rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés pour la thématique enseignée.

Nous accompagnons nos Formateurs dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations soient concrètes et opérationnelles. Ils maintiennent bien entendu, leurs connaissances en continu dans leurs domaines d'activité

FORMATION REALISEE EN PRESENTIEL ET/OU CLASSE VIRTUELLE

■ Le déroulement de votre formation en présentiel et/ou distanciel

Votre Formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table des apprenants afin qu'ils se présentent.

Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Nos méthodes pédagogiques

Chaque formation s'organise qu'elle soit en présentiel et/ou en distanciel autour d'une alternance de séquences théoriques et/ou pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Dispositifs d'expérimentation
- Exercices d'application par des études de cas réels, QCM ou questions ouvertes réalisés en séances de travail individuelles ou en petits groupes
- Mises en situation professionnelle sous forme de scénarii

Les supports projetés par le Formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

Le Formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

- Etudes et analyses de documents réglementaires ou techniques
 - Retours d'expériences de situations rencontrées
 - Démarches heuristiques pour aboutir à une solution collective à l'aide d'outils collaboratifs
- Les travaux font l'objet d'un corrigé par le Formateur d'apports pédagogiques et/ou de débats sur l'expérience vécue.

Visites des Laboratoires Ginger CEBTP

Certains programmes de formation prévoient la visite des Laboratoires d'essais des matériaux de Ginger situés à Elancourt dans les Yvelines.

Y sont étudiés, observés et analysés la performance et le confort acoustique, les essais mécaniques et physiques, les essais chimiques et analyses microstructurales des matériaux, les essais de durabilité et d'endurance, les essais échelle 1, la formulation des matériaux, les pathologies des matériaux et structures, la certification des matériaux, les essais sur béton et ses constituants, enfin les essais sismiques sur éléments. Ces visites ont un total intérêt pédagogique car elles renforcent la

compréhension et la projection des connaissances acquises par leur aspect très visuel et concret des sujets traités.

Ces visites des laboratoires et la découverte des essais réalisés sont guidées par un ingénieur du Groupe Ginger et se déroulent dans le cadre de mesures de sécurité des visiteurs et des équipes qui y travaillent au quotidien.



■ L'accessibilité à la salle de formation

Formation en présentiel

La formation présentielle se déroule au sein du siège du Groupe Ginger ou dans des salles louées auprès de Centres d'affaires ou sociétés spécialisées en location de salles de formation et de réunion.



Tous ces lieux, accueils et salles de formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.



Ils sont également retenus car ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Ces personnes reçoivent en amont les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation. (cf. Guide d'accueil en formation des personnes en situation de handicap (www.ginger-formation.com) - rubrique « Infos pratiques »)

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur votre Convocation de formation à laquelle a été jointe le plan d'accès de la formation.

Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre Convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session afin d'être guidé(e) par l'hôtesse vers la salle de formation.

■ L'équipement des salles de formation présentielle

Toutes les salles Ginger Formation et de ses partenaires sont selon le besoin, équipées d'un paperboard, de matériels multimédias ainsi que d'équipements et installations techniques



Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque apprenant et leur Formateur et est limité en nombre de personnes selon la superficie de la pièce.

Tous les équipements (tables, chaises, tableaux blanc, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, et matériels informatiques utilisés

Formation en classe virtuelle

La formation en classe virtuelle se déroule sur une plate-forme web dédiée à ce type d'activité.

Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage recrée à distance les conditions d'une formation en salle permettant notamment de:

- Echanger avec le Formateur et les autres participants
- Visualiser les supports multimédias
- Téléchargement des documents choisis par le Formateur comme ressources pédagogiques



L'invitation à la connexion sur la plate-forme de classe virtuelle est envoyée par mail.

sont désinfectés quotidiennement et avant l'arrivée du groupe. L'entretien des parties communes (toilettes, rampes d'escalier, ascenseurs, salles de pause, ...) ont une fréquence de nettoyage quotidienne. Des lingettes et ou gel hydro alcoolique sont mis à disposition dans la salle. Il peut être nécessaire d'organiser des flux de circulation ou de maintenir ouverts certaines portes afin d'éviter les contacts avec les poignées.



La salle de la formation et ses équipements tiennent compte préalablement à l'accessible et au confort de la personne en situation de handicap.

■ Vos horaires de formation

Formation en présentiel et/ou en distanciel (classe virtuelle)

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel et/ou distanciel.

La formation est prévue sur une durée journalière de 7 heures entrecoupée de temps de déjeuner et de pause.

Moments de Pause

Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez

réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

Pause déjeuner

L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le Formateur et les apprenants.



En formation présentielle, sauf souhait contraire par vous-même ou votre employeur, le déjeuner est pris en commun avec le Formateur. Il est organisé par Ginger Formation sous réserve que le lieu de restauration respecte les conditions de sécurité sanitaire.

Comme il en aura été convenu en amont de votre formation, les repas et leur organisation sont facturés à vous-même ou votre employeur après la formation.

■ Vos ressources documentaires

Formation en présentiel

Selon le programme de la formation, vous sont remis :

- Les ressources pédagogiques téléchargées via un lien reçu par mail le jour de la formation
- Une clé USB que le Formateur complète des documents techniques, normatifs ou réglementaires qu'il juge nécessaires pour leur intérêt pédagogique et technique
- Le livre de l'une des Collections des Editions de GINGER qui est mentionné sur la Fiche programme jointe à votre Convocation de formation
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas qui nécessitent une impression papier
- Un logiciel installé sur votre PC portable permettant la réalisation d'exercices d'application.



Formation en distanciel (classe virtuelle)

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Les ressources documentaires fournis par votre Formateur, téléchargeables sur la plate-forme de classe virtuelle lors de votre formation.
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas téléchargeables sur la plate-forme de classe virtuelle pour les travaux en grand groupe ou dans les ateliers de sous-groupes.
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.

Le partage d'écran du Formateur pour la présentation de logiciels ou de fichiers informatiques spécifiques permettant un travail collectif. Le Formateur présente durant la formation, les fonctionnalités de la plate-forme pour le téléchargement des documents qu'il souhaite vous remettre.

Le livre de l'une des Collections des Editions de GINGER qui est mentionné sur la Fiche programme vous sera envoyé par courrier postal si celui-ci n'existe pas en une version électronique.

Ressources pédagogiques complémentaires

Vous pouvez accéder à tout moment sur notre site www.ginger-formation.com (rubrique « Ressources d'information ») à un ensemble de liens vers des sites web apportant un complément de connaissances ou d'informations techniques, réglementaires, socio-économiques...pour valider votre projet professionnel

■ Votre présence et assiduité

Formation en présentiel et/ou en distanciel (classe virtuelle)

Vous devez être présent(e) aux horaires indiqués de la formation sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre Formateur.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais, votre correspondant Ginger Formation qui préviendra votre Formateur.

Le contrôle de l'assiduité des apprenants est assuré par votre signature chaque demi-journée de la Feuille d'émergement.

La signature de la Feuille d'émergement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation, de votre Certificat de réalisation de la formation.

Un relevé de connexion sur la plate-forme de classe virtuelle peut également être fourni au financeur de la formation à sa demande.

L'émergement est dématérialisé via la plate-forme dédiée EASY SIGN. Cette signature est électro datée et ne peut pas avoir lieu avant ou après la séquence de formation (matin et après-midi).

FEUILLE EMERGEMENT

Signature dématérialisée

INVITATION PAR MAIL



MATIN & SOIR



DERNIER JOUR



VOUS RECEVEZ :

Votre Certificat de réalisation

Votre Attestation de fin de formation (après la correction de l'évaluation des acquis)



Vous pouvez également signer la Feuille d'émergement électronique en scannant avec un smartphone votre QRCode personnel ou directement sur la plate-forme EASY SIGN à l'aide de vos codes d'accès fournis par le Formateur.

En présentiel, la signature de la feuille d'émergement peut être réalisée sur un document papier.



■ Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Formation en présentiel et/ou en distanciel (classe virtuelle)

Votre formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages.

Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes). Elle peut être complétée par une production personnelle, une mise en situation professionnelle ou un examen oral en présence d'un examinateur ou d'un jury lorsque la formation suivie fait l'objet d'une Attestation de compétences.

La correction de l'évaluation et son argumentation ont lieu en commun avec le Formateur. Il peut

revenir sur une information s'il estime qu'un point particulier mérite d'être précisé ou reformulé.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, le Chef projets Ginger Formation vous contacte afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

La plate-forme fournit au Formateur votre note /20 ainsi que vos réponses et résultats par question puis par objectif opérationnel. Cette évaluation conditionne les résultats mentionnés sur l'Attestation de fin de formation qui vous est remise le dernier jour de la formation.

L'évaluation des acquis de fin de formation se déroule de façon dématérialisée et individuelle sur la plate-forme EVAL'ONE.



Vous pouvez également réaliser l'évaluation des acquis en scannant avec un smartphone votre QRCode personnel ou directement sur la plate-forme EVAL'ONE à l'aide de vos codes d'accès fournis par le Formateur.

En présentiel, l'évaluation des acquis peut être réalisée sur un document papier.

Attestation de fin de formation

Votre Formateur formalise sur une Attestation de fin de formation qu'il vous remet immédiatement par mail, les résultats de votre évaluation des acquis sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre durant l'ensemble du parcours Blende-Learning

L'Attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

■ Evaluation de satisfaction

Formation en présentiel

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre Formateur.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre Formateur réalise un compte-rendu qu'il remet

au Chef projets Ginger Formation afin que l'ensemble soit analysé.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du Formateur au regard des autres sessions réalisées.

Ginger Formation dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

L'évaluation de satisfaction des apprenants se déroule de façon dématérialisée et individuelle sur la plate-forme EVAL'ONE.

EVALUATION DE SATISFACTION

Questionnaire dématérialisé

INVITATION PAR MAIL



REPONDEZ A CHAQUE QUESTION POSEE :



Vos réponses et avis sont enregistrés et analysés afin de nous améliorer

Vous pouvez également réaliser l'évaluation de satisfaction en scannant avec un smartphone votre QRCode personnel ou directement sur la plate-forme EVAL'ONE à l'aide de vos codes d'accès fournis par le Formateur. En présentiel, l'évaluation de satisfaction peut être réalisée sur un document papier.

**Nous vous souhaitons très bonne formation !
N'hésitez pas à nous contacter au moindre besoin**

■ Préambule

Ginger Formation est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le secteur de la construction.

Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation auprès de la DRTEFP : 11 78 809 64 78

Siège social : 12 avenue Gay Lussac 78990 ELANCOURT

SAS au capital de 315 500€ / RCS Versailles 402 753 107 / Code APE 8559A / SIRET : 402 753 107 000 34

- Tél. : 01 30 85 24 90 ou 01 30 85 21 10
- Mail : formation@groupeginger.com
- Site internet : www.ginger-formation.com

Ginger Formation conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprise sur l'ensemble du territoire national.

Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants aux formations organisées par Ginger Formation dans le but d'en permettre le bon fonctionnement.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Ginger Formation.
- Apprenant/e : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue de Ginger Formation et qui regroupent des apprenants issus de différentes structures.
- Formations intra-entreprise : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- Formation présentielle : formation réalisée en salle
- Formation distancielle : formation réalisée en classe virtuelle sur une plate-forme web dédiée
- Formation E-Learning : formation individuelle ouverte et à distance asynchrone réalisée sous forme de module(s) sur une plate-forme web dédiée (espace électronique sécurisé).
- Formation Blended-Learning : mixte inscrit dans un parcours défini de modules E-Learning (formations individuelles) et de modules de formations présentielles et/ou distancielles (classe virtuelle) inter ou intra entreprise.

■ Dispositions générales

Article 1 – Objet

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet :

- de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement de Ginger Formation pour les formations présentielles et distancielles
- de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de distanciation sociale de prévention contre le Covid-19 des formations présentielles
- de formaliser les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux apprenants/es et les droits de ceux-ci/celles-ci en cas de sanction.

■ Champ d'application

Article 2 - Personnes concernées

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les apprenants/es inscrits/es à une session dispensée par Ginger Formation et ce, pour toute la durée de la formation suivie, qu'elle soit organisée dans un cadre interentreprises ou intra-entreprise, en présentiel, en distanciel ou en E-Learning.

Chaque apprenant/e est considéré/e comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il/elle suit une formation dispensée par Ginger Formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 - Lieux de la formation (formation en présentiel)

Quel que soit le lieu de la formation y compris dans des locaux mis à disposition par le client s'appliquent conjointement :

- le Règlement intérieur de l'établissement accueillant la formation
- le présent Règlement intérieur.

■ Hygiène et sécurité (formation en présentiel)

Article 4 - Règles générales

Chaque apprenant/e doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène ainsi que des règles de distanciation sociale de prévention du COVID en vigueur dans les lieux de formation et de pause et de détente.

Toutefois, conformément à l'article R. 922-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux apprenants/es sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 - Interdiction de fumer et de vapoter,

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux de l'établissement.

Article 6 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux apprenants/es de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation en présentiel doit être immédiatement déclaré par l'apprenant/e accidenté/e ou les personnes témoins de l'accident, au Formateur/Formatrice présent/e.

Article 8 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants.

■ Discipline

Article 9 - Horaires des formations

Les horaires de formation en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) sont fixés par Ginger Formation et portés à la connaissance des apprenants sur la convocation à la formation.

En cas d'absence ou de retard, les apprenants doivent avertir Ginger Formation ainsi que l'employeur.

Article 10 – Assiduité à la formation

Lors des formations présentielles ou distancielles, les apprenants ont obligation de signer la feuille d'émargement par demi-journée de formation (matin + après-midi) qu'elle soit sous format papier ou dématérialisée.

Article 11 - Tenue et comportement

Les apprenants sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et dans tous les cas, à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 12 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage sur les panneaux prévus dans les lieux physiques de formation.

Article 13 - Usage du matériel

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les apprenants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

A la fin du stage, l'apprenant/e est tenu/e de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à Ginger Formation sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 – Code d'accès, identifiants et mot de passe des plates-formes E-Learning et de Classe virtuelle

L'identifiant et un mot de passe communiqués à l'Apprenant/e sont strictement personnels, confidentiels, incessibles et intransmissibles.

- L'Apprenant/e, responsable de la gestion et de la conservation de ses identifiant et mots de passe, doit mettre en œuvre toutes les mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation et, reste responsable des conséquences de leur utilisation.

- L'Apprenant/e s'engage à informer de toute utilisation frauduleuse de ses identifiant et mot de passe dès qu'il/elle en a connaissance, à Ginger Formation qui ne pourra en cas, être tenu pour responsable.

Article 15 - Documentation pédagogique

Les contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Ginger Formation pour assurer les formations ou remis aux apprenants sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et l'apprenant/e s'interdisent de transformer et de reproduire tout ou partie de ces documents.

Article 16 – Confidentialité

Ginger Formation, le client et l'apprenant/e s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la formation.

Article 17 - Vol ou endommagement des biens personnels des apprenants/es

Ginger Formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les apprenants/es dans les locaux de formation.

Article 18 – Sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement de l'apprenant/e à l'une des prescriptions du présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de Ginger Formation ou son représentant, à la suite d'un agissement de l'apprenant/e considéré/e par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non, la présence de l'intéressé/e dans la formation ou à en mettre en cause la continuité.

Aucune sanction ne peut être infligée à l'apprenant/e sans que celui-ci/celle-ci ait été informé/e au préalable des griefs retenus contre lui/elle.

■ Publicité

Article 19 – Information

Le présent règlement intérieur contenu dans les Livrets d'accueil Apprenant/e : « Formation présentielle ou classe virtuelle », « Formation Blended-Learning » et « Formation E-Learning » remis à chaque apprenant/e avec sa convocation.

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de Ginger Formation.

Le règlement intérieur ainsi que les Livrets apprenant/e sont également disponibles sur le site ginger-formation.com

VOS CONTACTS

 <p>Contactez votre Chef projets formation</p> <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Votre futur projet formation ■ Un besoin administratif ou de suivi de formation ■ Une question d'ordre technique ou pédagogique <p>Sabrina BENCHERRAT 01 30 85 24 09 s.bencherrat@groupeginger.com</p> <p>Nelly DROUILLARD 01 30 85 24 90 n.drouillard@groupeginger.com</p>	 <p>Rendez-vous sur www.ginger-formation.com</p> <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Trouver rapidement une formation par domaine ■ Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes ■ S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation ■ Demander un devis pour une formation interentreprises ou intra entreprise en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) ■ S'informer sur l'actualité de Ginger Formation ■ Poser une question ou demander un renseignement 	 <p>Pour nous faire parvenir vos documents papier</p> <p>Ginger Formation 12, avenue Gay Lussac ZAC La Clef Saint-Pierre 78990 Élancourt</p> <p>formation@groupeginger.com</p>  <p>Référent technique des outils distanciels</p> <p>Plate-forme Classe virtuelle Plate-forme E-Learning</p> <p>Fabienne JULIOT DROUET 06 61 32 68 68 f.juliot@groupeginger.com</p>
--	---	---



REFERENTS HANDICAP ⁽¹⁾

Fabienne JULIOT DROUET
Tel 06 61 32 68 38 - f.juliot@groupeginger.com

Conception pédagogique et intervention du Formateur	Fabienne JULIOT DROUET
Lieu de formation et organisation	Fabienne JULIOT DROUET



REFERENTS COVID 19

Fabienne JULIOT DROUET
Tel. : 06 61 32 68 68 - f.juliot@groupeginger.com

⁽¹⁾ Cf. Guide d'accueil en formation des personnes en situation de handicap